

## BIENPUBLIC.COM

## VOUS AVEZ LU

Sur notre site internet, l'article le plus regardé hier a été « La Chapelle-Saint-Sauveur (71) : acculée 2 heures par son chien » avec plus de 16 300 vues en ligne.

## CONTACTS

## SIEGE

Adresse : 7, boulevard Kir, BP 21550, 21015 Dijon Cedex. Téléphone : 03.80.42.42.42. Fax : 03.80.42.42.10. Mail : lbpredaction@lebienpublic.fr

## AGENCE DE BEAUNE

Adresse : 9, rue de Lorraine, 21209 Beaune. Téléphone : 03.80.26.34.50. Mail : lbpbeaune@lebienpublic.fr

## AGENCE DE MONTBARD

Adresse : 6, rue Auguste-Carré, BP 14, 21501 Montbard cedex. Téléphone : 03.80.89.91.11. Mail : lbpmontbard@lebienpublic.fr

## Témoignage d'un événement

prévenez-nous au  
06 20 67 18 31  
lbpredaction@lebienpublic.fr

## SOMMAIRE

1<sup>er</sup> CAHIER (40 pages)

- Carnet p. 11 à 13
- Bourse p. 20
- Hippisme p. 21-22

2<sup>e</sup> CAHIER (20 pages)

- Télévision p. 16-17
- Mots croisés p. 19
- Horoscope p. 19
- Météo p. 20

3<sup>e</sup> CAHIER (20 pages)

- BP Annonces

## LE BIEN PUBLIC

Président du Conseil d'Administration  
Directeur de la publication :

**Pierre FANNEAU**

Président d'honneur :

**François BACOT**

S.A. EST BOURGOGNE MÉDIA  
Siège social : 7, boulevard Chanoine-Kir  
BP 21550 - 21015 Dijon Cedex  
Tél. 03.80.42.42.42

Imprimerie : S.A. EST BOURGOGNE MÉDIA  
71880 CHATENAY-LE-ROYAL

Principal actionnaire : S.A.S EBRA  
Commission paritaire : 0416 C 80667  
ISSN : 0998-4593

Dépôt légal : A parution  
Audience : 191 366 lecteurs LNM

Directeur départemental  
de la rédaction : ..... Frank MAUERHAN  
Directeur de la publicité : ..... Christian ROUX

Abonnements : ..... Tél. 03.80.42.42.60  
Rédaction : ..... Tél. 03.80.42.42.89  
Publicité : ..... Tél. 03.80.42.42.34  
Publicité extralocale : Quotidiens associés  
..... Tél. 01.53.75.78.20

Audience mesurée par  
AUDIPRESSE

Notre publication adhère au

ARPP

autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité

OJD  
PRESSE  
PAYANTE  
Certificat  
2013

**PATRIMOINE MONDIAL.** Les experts du Conseil international des monuments

# Classement des Climats :

**Date.** Le 5 juillet, vers 14 h 30, la Bourgogne devrait connaître la décision du comité international.

**Vins.** Coteaux, maisons et caves de champagne sont également candidats.

Les experts ont validé le caractère universel exceptionnel des climats de Bourgogne. Une heureuse nouvelle, même s'il faut attendre la décision du comité international, le 5 juillet.

Bien sûr, rien n'est encore définitivement arrêté. Mais l'Association des Climats de Bourgogne que préside Aubert de Villaines, comme tous les bénévoles, partenaires et mécènes qui œuvrent depuis huit ans pour que les parcelles de vignes ornant les pentes de la côte de Nuits et de la côte de Beaune, de Dijon aux Maranges (voir page 3), soient classées au patrimoine mondial ont de quoi avoir le sourire : les experts de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) viennent de rendre leur rapport, et celui-ci reconnaît « la valeur universelle exceptionnelle » (VUE) des sites proposés.

Un pas de géant vers le classement au patrimoine mondial des climats de Bourgogne.

Le 5 juillet, le comité du patri-

## EN CHIFFRES

**981** Le nombre de biens classés dans le monde au patrimoine mondial de l'Unesco, dont 759 biens culturels, 193 biens naturels et 29 biens mixtes.

**160** Le nombre d'États dans lequel se trouvent des biens classés.

**39** Si les Climats obtiennent leur classement, ils seraient le 40<sup>e</sup> bien classé en France. Le précédent est la grotte Chauvet, classée en juin 2014.

**4** La France se situe au 4<sup>e</sup> rang mondial en nombre de biens classés, et au 3<sup>e</sup> rang européen (l'Italie est première avec 49 sites classés).

**2** La Bourgogne compte déjà deux sites classés : l'abbaye de Fontenay, en Côte-d'Or, et la basilique de Vézelay ainsi que sa colline, dans l'Yonne. La citadelle de Besançon, dans le Doubs, et les salines, dans le Jura, sont également classées au patrimoine mondial.



La zone proposée au classement couvre 1 247 parcelles viticoles. Photo Philippe Bruchot

moine mondial, qui réunit à Bonn, en Allemagne, les représentants de 21 pays, sera souverain pour décider du classement (après audition de Philippe Lalliot, ambassadeur de France auprès de l'Unesco, sur les questions qui pourraient rester posées)...

## Quatre issues possibles

Quatre décisions de vote sont possibles : l'inscription du bien (le comité reconnaît la VUE et estime que toutes les conditions, notamment de gestion, sont remplies) ; le renvoi (le comité reconnaît la VUE du bien mais demande des compléments d'information. Le dossier est réexaminé dans un délai de 3 ans) ; le différé (le comité reconnaît la VUE du bien mais demande à revoir le positionnement du dossier. Le dossier doit être refondu et repasser par une phase d'expertise internationale) ; la non-inscription (le comité estime que le bien proposé ne dispose pas d'une VUE et qu'il ne peut donc pas être inscrit sur la liste).

Autrement dit, jamais les feux n'ont été autant au vert pour la candidature bourguignonne : les experts ne portent que deux recommandations principales dans leur avis de renvoi : l'extension des protections réglementaires à l'ensemble du bien proposé à l'inscription, et la finalisation du plan paysager concernant le bassin carrier (secteur de Comblanchien) situé en zone tampon. Rien qui

soit insurmontable... Si bien que la France (ministères de la culture et de l'environnement, ambassadeur auprès de l'UNESCO) a décidé de présenter le dossier.

Trente-huit candidatures seront présentées en juillet au comité, et la France en proposera deux : les Climats du vignoble de Bourgogne, dans la catégorie des « sites culturels », et les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, dans la catégorie des « paysages culturels ». Deux dossiers qui ont de bonnes chances d'aboutir... Même s'il faut considérer, jusqu'à la dernière seconde de la dernière minute, que rien n'est définitivement écrit.

Dans 50 jours, la Bourgogne saura si, au terme de huit ans d'un travail acharné, qui a mobilisé les énergies de toute une région et suscité l'adhésion de plus de 60 000 bénévoles (voir pages suivantes), elle devient le 760<sup>e</sup> bien culturel à être classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Les retombées en termes éco-

**Des retombées immédiates en termes économiques, et des engagements pour les générations futures**

nomiques seraient alors directes et importantes (certains spécialistes évoquent une hausse immédiate de 20% de la fréquentation des sites classés). Mais à l'association, on garde la tête froide, et l'on sait aussi que le classement est un engagement. Un engagement à conserver, pour les générations futures, un patrimoine et des paysages bâtis par 2 000 ans d'histoire, des savoir-faire et traditions uniques, et un modèle de viticulture de terroir.

GILLES DUPONT

• Réactions, commentaires, projets... Notre dossier continue en pages 4 et 5.

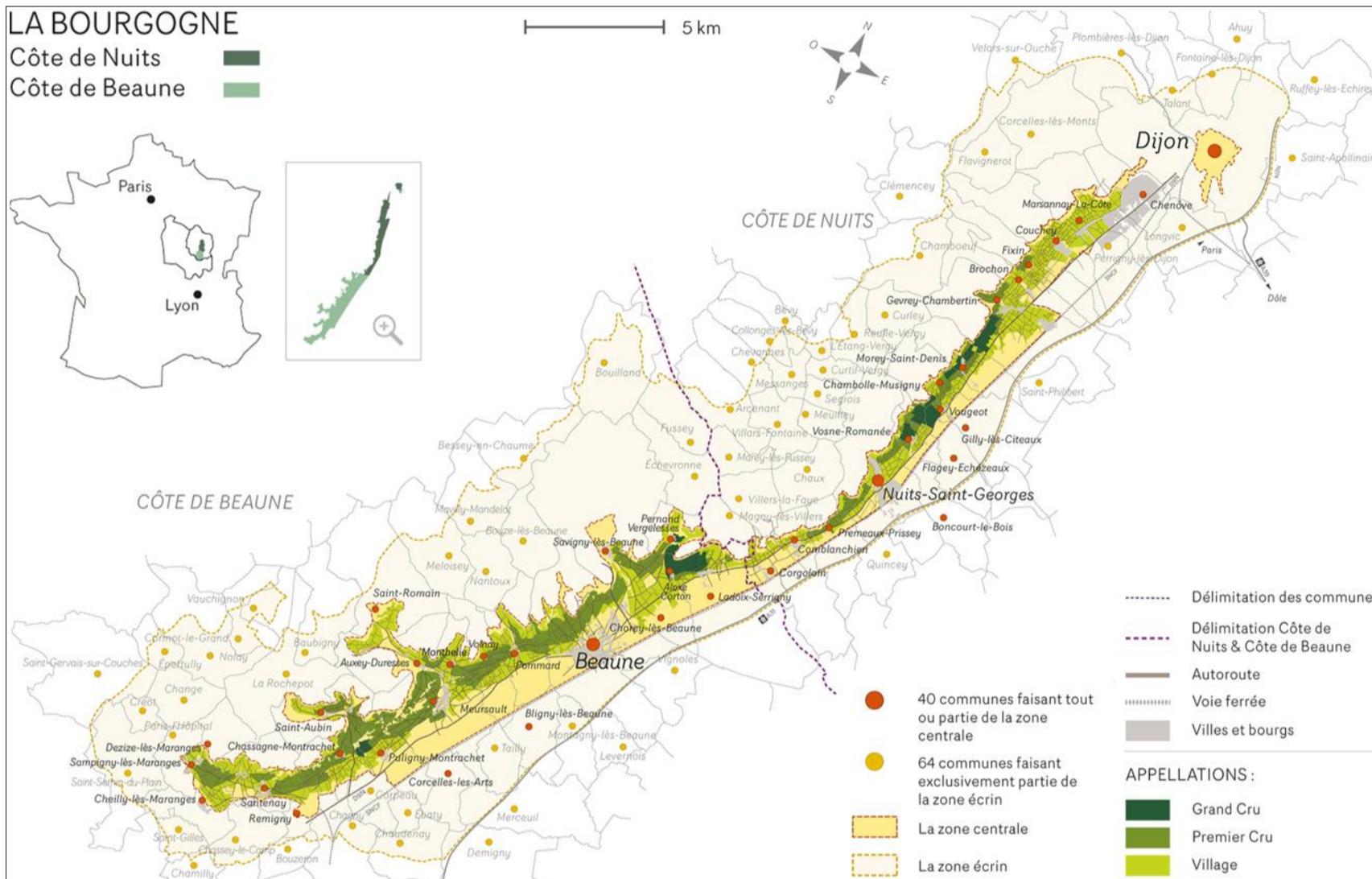
## Quatre points requis pour une inscription

Pour qu'un site soit inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, quatre points principaux sont requis :

- la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) est reconnue ;
- les critères sélectionnés et le périmètre du dossier sont approuvés ;
- les conditions d'intégrité et d'authenticité sont justifiées ;
- le plan de gestion est reconnu comme approprié et de qualité.

et des sites ont reconnu la valeur universelle exceptionnelle des sites proposés.

# un grand pas en avant



**1 247 parcelles viticoles et 104 communes.** La zone proposée pour l'inscription au patrimoine mondial comprend les éléments qui ont rendu possible le développement et la différenciation des climats. Elle comprend le centre historique de Dijon puis s'étend en une longue bande du sud de la ville jusqu'aux Maranges, à environ 50 km plus au sud. La surface du périmètre proposé est de 63 230 hectares, dont une "zone centrale" de 13 219 hectares, et une "zone tampon" de 50 011 hectares. Cent quatre communes se trouvent dans le périmètre, dont 40 dans la zone centrale. Il est important, pour bien comprendre la démarche effectuée pour la candidature bourguignonne, de garder à l'esprit que la zone proposée est constituée de deux éléments bien distincts : le premier couvre 1 247 parcelles viticoles, chacune identifiée par son propre nom et des données cadastrales, les unités de production associées, les villages ruraux mais aussi la ville de Beaune, qui représente la dimension commerciale du système de production viti-vinicole ; le deuxième élément est le centre historique de Dijon, qui matérialise l'impulsion politico-réglementaire donnée à la formation du système des climats au cours de l'histoire, notamment sous le duché de Bourgogne. Carte Association des Climats de Bourgogne

Du 18 mai au 6 juin 2015

**LES BONS PLANS**  
**Big PROMOS**  
CHEZ STOKER

Pouilly-en-Auxois  
03 80 90 87 55

Fleurey-sur-Ouche  
03 80 48 40 91

Saulieu  
03 80 64 16 85

Bligny-sur-Ouche  
03 80 20 13 53

Ménétreux-le-Pitois  
03 80 96 04 38

Offre valable jusqu'au 6 juin 2015 dans nos 5 points de vente BigMat Stoker.  
Longueurs et disponibilité selon points de vente.  
Crédit photos : MOCOPINUS GmbH & Co. KG et MIRAGE.

**BigMat**  
Matériaux et conseils pour vivre mieux  
**STOKER**

## LAMES DE TERRASSE

LAME DE TERRASSE EXOTIQUE  
MASSARANDUBA NATURELLEMENT CLASSÉ 4

21 mm x 145 mm différentes longueurs disponibles



**7,10 €**  
TTC le ml  
soit 49 € TTC  
le m<sup>2</sup>

LAME DE TERRASSE COMPOSITE

28 mm x 140 mm x 4 000 mm - Alvéolaire



**7,27 €**  
TTC le ml  
soit 51,90 € TTC  
le m<sup>2</sup>

## DALLES CERAMIQUE

DALLES STONES 2.0 PIERRE BLEUE

SABLÉE S0 11 60 cm x 60 cm



**49 €**  
TTC  
le m<sup>2</sup>

DALLES IMITATION BOIS NAU FADO

NA 01 30 cm x 120 cm



**69 €**  
TTC  
le m<sup>2</sup>

## RÉACTIONS

# Une bonne nouvelle largement saluée

AUBERT DE VILLAINÉ : « C'EST UNE VICTOIRE »

« On aurait préféré une recommandation d'inscription immédiate. C'est néanmoins une victoire dans le sens où notre dossier est complètement légitimé. C'est une grande satisfaction. Ce rapport est extrêmement élogieux, très favorable à notre candidature. Il confirme que notre inscription sera réalisée. [...] Tous nos éléments sont repris et légitimés : la valeur universelle, l'aspect excep-



Aubert de Villaine, président de l'Association des climats de Bourgogne. Photo archives LBP

tionnel, l'analyse comparative, l'authenticité, l'intégrité. En revanche, le rapport demande que soit inclus, dans le périmètre de protection, un petit territoire qui représente à peine 2 % de la totalité de la candidature, et la finalisation du « plan paysage carrière ». Concernant ce deuxième point, nous sommes un peu surpris puisque nous avons donné le calendrier des démarches à effectuer. [...] Rien n'est facile. Nous avons un projet ambitieux, complexe, qui porte sur un territoire important. On a considéré que les Climats ne pouvaient pas être présentés – comme le fait la Champagne – qu'avec quelques éléments. C'est un tout. Il est normal qu'il y ait des questions, mais on en voit le bout. On a toujours eu des obstacles devant nous, mais l'Etat français considère que celui-ci doit être franchi. [...] Fort de cet excellent dossier, il a décidé, malgré cette conclusion de renvoi, de demander l'inscription, dès la session du comité du patrimoine mondial, qui se tiendra à Bonn en juillet. L'ambassadeur de France va maintenant entrer en campagne auprès de ses 21 collègues pour leur expliquer que les garanties apportées par l'Etat français, concernant les deux points en question, suffisent pour que le dossier soit maintenant inscrit. [...] »

PROPOS RECUEILLIS PAR CYRILL BIGNAULT

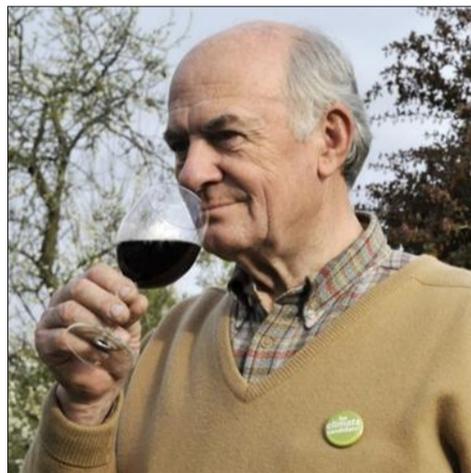
ANDRÉ VALOGNES : « LES LARMES AUX YEUX »

Depuis 2011, André Valognes, responsable des bénévoles de l'Association pour le classement des climats, est engagé en première ligne : « Cette nouvelle, j'en ai les larmes aux yeux. Je suis ému, je suis touché au cœur, c'est magnifique ! Le dossier est exceptionnel. Il m'a permis de découvrir la valeur du travail de l'homme, des friches des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles à ce qu'elles sont devenues aujourd'hui. J'habite Reulle-Vergy, et cela donne encore plus de force à notre histoire commune... »

L'histoire commune, André Valognes fait partie de ceux qui l'ont construite autour du projet de classement : « en 2011, le challenge était d'obtenir l'inscription de 50 000 personnes aux côtés de l'association. Aujourd'hui, nous sommes près de 65 000 ! Il ne faut pas se vanter, mais nous sommes fiers de cet engouement. Et avec les bénévoles, nous rencontrons des personnes formidables totalement investies dans le projet. Maintenant, nous attendons tous avec une très grande impatience la décision finale du comité international, à Bonn, où nous nous rendrons en bus (1). »

PROPOS RECUEILLIS PAR G. D.

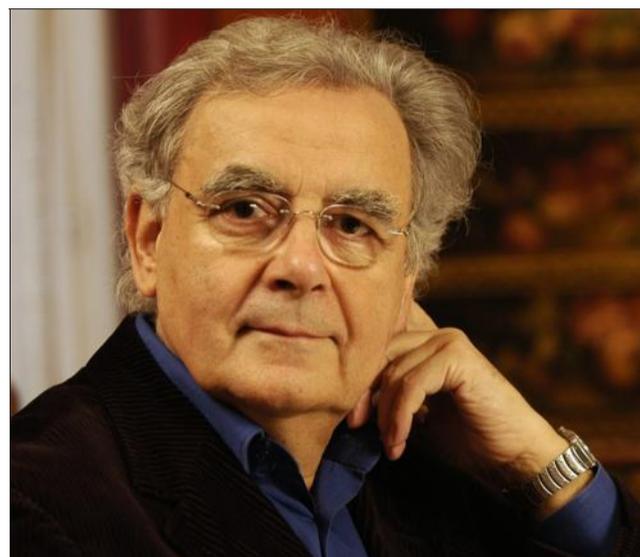
(1) Les bénévoles organisent un voyage en



André Valognes, responsable des bénévoles de l'Association pour le classement des climats. Photo archives SDR

bus pour aller assister en direct à Bonn, en Allemagne, à la proclamation de la décision du comité international. Départ le 5 juillet, retour le 6. Au programme, une rencontre qui promet d'être riche, autour d'un cocktail, avec les bénévoles du comité pour l'inscription des coteaux de Champagne. Renseignements auprès de l'association, 12, boulevard Bretonnière à Beaune, Tél. 03.80.20.10.40.

BERNARD PIVOT : « NE PAS RELÂCHER LA PRESSION »



Bernard Pivot, président du Comité de soutien des climats de Bourgogne. Photo archives LBP

« Il y a certes une réserve, mais celle-ci n'est pas réhabilitoire. De toute manière, cela a toujours été difficile pour la Bourgogne. Il suffit de regarder son histoire. Par rapport au Bordelais, à la Champagne, c'est un vignoble qui a toujours dû batailler pour devenir l'un des plus grands territoires viticoles du monde. Au fond, je dirais que c'est la suite logique des choses. Ce n'est pas facile pour la Bourgogne que les Climats soient reconnus par l'Unesco : la notion de Climats n'est pas simple à comprendre, pour les étrangers, notamment, qui ne connaissent pas bien la Bourgogne. Je pense aussi que les gens de l'Unesco sont plus sensibles au paysage. La notion de Climats est quelque chose de très culturel, que l'on ne voit pas. [...] Aubert (de Villaine) a beaucoup de mérite à surmonter tous ces obstacles qui sont dressés les uns après les autres. Je partage son optimisme et je pense que l'on va gagner. [...] Cela demande du temps, mais on va y arriver avec l'aide des ambassadeurs de France, le poids des élus bourguignons, et ce dossier admirable, très bien construit. Il ne faut pas relâcher la mobilisation, la pression. Il faut continuer à expliquer ce que sont les Climats, continuer à être très solidaires, optimistes et convaincants ».

PROPOS RECUEILLIS PAR C. B.

## Quatre années très chargées...

Depuis 2012, les événements s'enchaînent autour de la candidature des climats du vignoble bourguignon :

➔ 2012. – Le dossier des Climats est retenu par l'Etat français, aux côtés de celui de la Grotte Chauvet. Au printemps, les deux dossiers font l'objet de compléments d'information, reportant la sélection définitive en 2013.

➔ 2013. – Une recommandation de l'Unesco survenue en mars 2012 demande aux Etats de retenir désormais un seul dossier dans la catégorie « patrimoine culturel » par an ; les dossiers « Climats de Bourgogne » et « Grotte Chauvet » ne peuvent plus être présentés en même temps. Il est demandé au dossier bourguignon de patienter un an.

➔ 2014. – En automne, sélection par la France du dossier des Climats pour être présenté devant l'Unesco. Au printemps, évaluation par les experts de l'ICOMOS (un panel d'experts internationaux examine le dossier de candidature en « chambre » et un expert de terrain se rend en Bourgogne). Deux séries de questions sont également adressées en octobre et décembre au candidat. L'ensemble de ces rapports permet la constitution d'une recommandation finale de l'ICOMOS.

➔ 2015. – Après la remise de l'avis (positif) des experts internationaux à l'Etat français, présentation en juillet du dossier lors de la 39<sup>e</sup> session du comité du Patrimoine mondial à Bonn en Allemagne, pour une proposition d'inscription.

**VIGNOBLE.** Une balade “connectée” autour du Clos de Vougeot est organisée le 31 mai.

# Une randonnée 2.0 pour découvrir les Climats

Dans le cadre de la Semaine des climats, Côte-d'Or Tourisme organise une randonnée à Vougeot le 31 mai. Balade que nous avons testée avec l'application “Bourgogne Rando Vignes”.

Partir en randonnée avec une tablette ou un smartphone entre les mains et une oreillette rivée au tympan, *a priori*, ce n'est pas vraiment l'idéal. Mais lorsque votre appareil numérique vous permet d'avoir accès à une application qui vous sert de guide touristique au beau milieu des vignes, l'expérience devient tout de suite plus plaisante. D'autant plus lorsque cette balade est ponctuée de dégustations aux couleurs – et aux saveurs – locales.

## Un GPS qui vous indique bien plus qu'une direction

Dans le cadre de la Semaine des climats, c'est ce que propose Côte-d'Or Tourisme le dimanche 31 mai. Une “Rando surprise” au départ de Vougeot, que nous avons testée il y a quelques jours. Sans les réjouissances gustatives, mais en compagnie de la voix off de l'application “Bourgogne Rando Vignes”, qui vous indique votre chemin tout au long du parcours, à l'image d'un GPS (qui fonctionne hors connexion) ; tout en vous renseignant dès lors que vous rencontrez un point d'intérêt : l'histoire d'un vignoble, la toponymie d'un climat, les spécificités géologiques d'un terrain... Sachant qu'on peut aussi couper le son et se contenter de lire son écran.

Si le départ de la promenade d'environ 8 km s'effectue au départ du parking de la cave Pierre Lafort, qui longe la RN74, le tracé vous transporte rapidement en direction de l'incontournable château du Clos de Vougeot. Puis on emprunte divers sentiers qui traversent le vignoble pour rejoindre Morey-Saint-Denis, via Chambolle-Musigny. Une fois à Morey, la seule difficulté



Grâce à l'application “Bourgogne Rando Vignes”, les randonneurs peuvent désormais apprendre l'histoire du vignoble bourguignon de façon interactive, tout en se promenant. Le 31 mai, pour ceux qui n'auront pas téléchargé le logiciel, des guides se chargeront de relayer les informations aux participants.

Photos Bertrand Lhote

## Le petit patrimoine en lumière



Murets, cabottes, petit patrimoine des villages et des vignobles... Pourquoi et comment les restaurer ? Quelle utilité ont-ils ? Toujours dans le cadre de la Semaine des climats, une opération murets, organisée par l'Association pour l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial, aura lieu du 23 au 31 mai. À cette occasion, plusieurs sites ouvriront au public à Meursault, Pernand-Vergelesses et Aloxe-Corton. Au programme : des visites de chantier de restauration, des démonstrations d'artisans, des rencontres avec des professionnels et des animations. Inscription et renseignements : 03 80 20 10 40, info@climats-bourgogne.com. Deux circuits-découverte du patrimoine beauvois et nuiton seront également proposés par la Fondation du Patrimoine. Sur inscription : bourgogne@fondation-patrimoine.org

La balade sera conclue par un concert “surprise” dans la cour du château du Clos de Vougeot

du parcours – une côte plutôt raide d'environ 200 mètres – vous emmène sur les hauteurs, où l'on découvre un panorama unique sur le vignoble de la côte de Nuits. Avant un retour à travers bois vers Vougeot, où un concert “surprise”, offert par les organisateurs de l'Éno Music Festival (10-11 juillet au Zénith de Dijon), viendra conclure la randonnée le 31 mai, aux alentours de 19 heures dans la cour du château.

## Entre trois et quatre heures de marche

Les sites dédiés aux dégustations n'avaient quant à eux pas encore été totalement définis lors de notre passage. On sait malgré tout qu'une halte se déroulera dans le parc du prestigieux hôtel André Ziltner, à Chambolle-Musigny. Pour les papilles, des partenariats ont été noués avec la fromagerie Gaugry, la société Nectar de Bourgogne et bien sûr plusieurs viticulteurs de la région nuitonne. Le parcours, qui dure entre trois et quatre heures, est quant à lui accessible à tous et sera intégré à la base de données de l'application “Bourgogne Rando Vignes”. Un logiciel développé en partenariat avec le comité de randonnée pédestre de Côte-d'Or (CDRP) et qui compte déjà deux tracés, autour de la butte de Corton et sur le sentier des crêtes, à Santenay.

BERTRAND LHOTE

📍 “Rando surprise”, le dimanche 31 mai au départ de Vougeot à 14 heures. Inscription gratuite (mais obligatoire, avant le 26 mai) sur [www.cotedor-tourisme.com/bourgogne/semaine-des-climats](http://www.cotedor-tourisme.com/bourgogne/semaine-des-climats) (lien identique pour télécharger l'application).